



# ECHANGER VOS EXPERIENCES

Création de postes et/ou de structures

## « Des agents d'environnement en milieu rural aux écogardes il n'y a qu'un pas »

Luzarches, commune rurale du nord de l'Ile-de-France, est la plus étendue du Val d'Oise. Ses 4 000 habitants bénéficient ainsi de 2049 ha de vastes espaces naturels et agricoles parcourus par une centaine de kilomètres de chemins. Son patrimoine naturel est digne du plus grand intérêt et sa situation aux portes de l'agglomération parisienne lui confère de nombreux atouts en particuliers touristiques. Luzarches s'intégrera naturellement dans le futur Parc Naturel (inter)Régional "Oise pays de France" (anciennement appelé PNR des trois forêts).

Mais comme ailleurs en zone rurale, les chemins s'embroussaillent, les décharges sauvages prospèrent, les fossés se comblent et l'inondation guette.

### Comment le projet est-il né ?

La municipalité en la personne de Damien Delrue adjoint à l'environnement a donc souhaité créer une nouvelle activité au sein des services communaux pour surveiller et entretenir le territoire et sensibiliser la population au respect de l'environnement.

Ce service relativement polyvalent en milieu rural avait connu une première tentative sur le territoire communal avec la création de deux agents d'environnement en juin 1998 dans le cadre du programme NSEJ. Mais finalement cantonnés à l'entretien de l'espace urbain, les jeunes embauchés se sont désintéressés du poste.

L'expérience risquait de tourner court.

C'est dans la phase de réflexion sur la réorientation de cette activité que Monsieur Delrue, nouvellement élu à l'environnement, a pris contact avec TEE IdF et qu'il a pu être informé des formations disponibles pour l'accompagnement professionnel des agents d'environnement. Au fil des échanges au sein du réseau TEE et en particulier avec les représentants du syndicat mixte de gestion des Ecogardes du Nord Pas-de-Calais, le projet a évolué vers la mise en place d'un binôme d'écogardes ayant par ailleurs une importante mission d'entretien de l'espace.

Fort des expériences réussies ailleurs en France, le projet a fini de convaincre l'ensemble de l'équipe municipale qui en attend une présence forte sur le territoire communal pour la surveillance, l'entretien et la valorisation de son patrimoine.

### Comment avez-vous mis en œuvre ce projet ?

Les missions de la patrouille d'écogardes sont de trois ordres.

- Pour la moitié de leur temps de travail, les écogardes interviennent sur le terrain pour entretenir l'espace rural : petit élagage, entretien des chemins, curage des rus, résorption des décharges sauvages, entretien du petit patrimoine bâti (fontaines, lavoirs)...

- Pour un tiers de leur temps, ils remplissent deux autres missions : Veille, inventaire du territoire communal d'une part et sensibilisation à l'écocitoyenneté de l'autre.

Patrouillant sur le territoire communal à VTT avec leur uniforme, ils signalent les dysfonctionnements ou les déprédations sur l'environnement, ils suivent l'avancement des travaux des TIG (Travaux d'intérêt général) et la réalisation des contrats d'espaces verts.

Ils assurent également la cartographie des chemins et des espaces "verts" et réalisent des inventaires naturalistes, ...

Dans quelques mois les actions de sensibilisation concerneront les estivants, les chasseurs, les agriculteurs et surtout les écoliers qui pourront être sensibilisés in situ à leur environnement communal.

- Les 20 % de temps de travail restant servent au suivi administratif assuré grâce à une main courante et un compte rendu mensuel aux élus.

Les écogardes sont sur le terrain 80 % de leur temps. Ils ont été embauchés dans le cadre des 35 heures. Présents un vendredi sur deux, ils seront sur le terrain 6 samedis, 3 dimanches de l'année et en juillet pour être au contact des touristes et contribuer ainsi à l'animation locale.

### Quels en sont les financements ?

Ces emplois n'ont pu voir le jour que grâce aux financements de l'état et de l'agence de l'eau Seine-Normandie dans le cadre NSEJ. Ils pèseraient lourd sur le budget communal sans ces aides.

### Quel est son devenir ?

Damien Delrue attend tout d'abord de ces jeunes qu'ils fassent eux-mêmes leurs preuves aidés en cela par leur encadrement et les formations qu'ils ont suivies et qu'ils suivront encore. L'utilité du service est quand à elle mesurée à l'aide de cette main courante qui détaille les actions. Le point mensuel avec les élus et la participation des écogardes à la commission environnement de la municipalité permet une intégration poussée de ce nouveau service au fonctionnement communal...

Enfin, lorsque le service fera ses preuves au niveau communal, il sera peut-être temps de lui donner une dimension intercommunale dans le cadre par exemple du PNR à venir. Son assise financière passe sans aucun doute par là.

### Quelle aide vous a apporté le réseau ?

A la question de l'utilité du réseau TEE IdF dans l'élaboration et le suivi de ce nouveau service, Damien Delrue, nous rappelle l'intérêt d'avoir bénéficié d'un lieu où trouver des informations et des conseils sur les formations, les profils de postes... Mais surtout un lieu d'échange d'expériences avec les collectivités qui ont déjà mis en place des services similaires, et parmi lesquelles le syndicat mixte de gestion des écogardes du Nord Pas-de-Calais.

Il souhaite d'ailleurs que ces échanges continuent au niveau francilien avec les collectivités locales qui mettent en œuvre des services similaires.

Pour plus de précisions, contacter Mr Damien Delrue: 01 30 29 54 54  
Damien.delrue@libertysurf.fr

Notre réseau est là pour cela. Notre relais thématique sur les métiers de la gestion de l'espace, l'association Espaces, est également là pour accompagner nos réflexions et échanges.

Contactez-nous si vous souhaitez vous joindre à ces échanges.